

<https://inspection-oullins.circo.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article74>



PREVENIR ET REGULER LES DIFFICULTES DE COMPORTEMENTS A L'ECOLE

- E.B.E.P. -

Date de mise en ligne : jeudi 26 juin 2014

Copyright © Oullins - Tous droits réservés

Les difficultés de comportements à l'école sont le plus souvent des symptômes du mal être d'un enfant, pour des raisons et causes diverses (scolaires, médicales, sociales, familiales...) qui par son attitude place son entourage en difficulté.

A l'école, ces problèmes de comportements mettent à mal l'organisation pédagogique de la classe et de l'école et les relations humaines intra et extra scolaires

Ces situations mobilisent les directeurs d'école, les professeurs, les réseaux d'aide, les inspecteurs ; elles impactent les relations avec la famille de l'élève concerné et les familles des autres élèves.

Ce livret, construit dans la circonscription, rassemble différentes informations, pratiques et pédagogiques afin d'aider les enseignants à aborder plus professionnellement et moins douloureusement les situations de crise dues à des difficultés de comportements. Il intègre, pour rappel et référence, le dossier construit par les IEN et CPC ASH du département du Rhône.

Il présente une spécificité du territoire : le Groupe de Suivi de Circonscription, instance qui permet de réunir tous les acteurs concernés. Les rencontres ont pour but de soutenir l'enseignant de l'élève, l'équipe d'école, et la direction. Elles permettent d'analyser la situation avec recul, afin de prendre toutes les décisions nécessaires à l'amélioration du vécu scolaire de l'élève, comportements et apprentissages. L'objectif est d'obtenir la diminution significative des moments de crise et l'amélioration de la situation collective (classe, équipe enseignante, communauté scolaire, parents d'élèves).